

Burundi : Assiste-t-on au procès des vrais auteurs du massacre de Gatumba ?

RFI, 10 décembre 2011
Burundi : des zones d'ombre subsistent dans le procès des auteurs présumés du massacre de Gatumba
Avec notre correspondant à Bujumbura
Le procès des auteurs de l'attaque du 19 septembre 2011 de Gatumba, une cité touristique des environs de Bujumbura, s'est poursuivi hier vendredi 9 décembre au tribunal de grande instance de la capitale burundaise. Vingt et une personnes comparaissent sous l'accusation du meurtre de 39 personnes. Assiste-t-on au procès des vrais auteurs de ce massacre, semblent interroger les parties présentes dans le tribunal. En deux jours, douze des vingt et une personnes accusées d'être les responsables de ce massacre ont été entendues. Effet troublant : aucun n'est poursuivi par le ministère public pour avoir participé directement à l'attaque qui visait le bar « Chez les amis ».

Un des avocats de la défense, maître Javien Salimaana, exprime ses doutes : « Jusqu'à présent, on ne voit pas un auteur qui est poursuivi, il n'y a que des soit-disant complices qui tantôt ont donné de la nourriture, tantôt des policiers qui n'ont rien à voir avec ce qui s'est passé à Gatumba. Pour nous c'est une aberration pure et simple ». La frustration est ressentie par les familles des victimes. Des dizaines de personnes qui passent toutes leurs journées dans une salle d'audience bondée, avec le secret espoir de connaître enfin la vérité sur ce qui s'est passé ce soir-là à Gatumba, comme en témoigne cette veuve : « Ce qui se passe ici est décevant pour nous qui avons perdu les nôtres. Jusqu'ici, rien n'est venu nous éclaircir sur ce qui s'est passé. Ceux qui ont comparu ne disent pas la vérité. Nous voulons que la vérité éclate au grand jour, que les vrais coupables paient pour leurs crimes, car nous les veuves de ce massacre vivons toujours dans la douleur ». Le procureur, Arkad Ndimouona, s'est contenté d'accuser jusqu'à un mystérieux groupe armé, dirigé par un ancien commandant des ex-rebelles des FNL (Front national de libération), qui s'est ensuite volatilisé dans la nature. Mais beaucoup de zones d'ombre demeurent sur l'identité de cet homme. Il a été arrêté par la police, puis relâché quelques temps avant cette attaque.